



# AVIS À LA POPULATION

## DISPENSES D'ENQUÊTES PUBLIQUES

(selon art. 111 LATC et 72d RATC)

Nous vous informons qu'en application des articles 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et 72d du Règlement d'application de ladite Loi, la Municipalité de Noville a décidé de dispenser de l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° 1127-20 – Propriétaire : Mme Déborah MOINE - Lieu-dit : « impasse de la Combaz 21 » - Parcelle N° 1245 - ECA N° 826 : Projet :

INSTALLATION D'UN JACUZZI SUR UN SOCLE EN BETON



Dossier N° 1128-20 – Propriétaire : **LOREDA REAL ESTATE GMBH** – Exploitant : : Centre dentaire du Léman SA - Lieu-dit : « Route du Simplon 21 » - Parcelle N° 1120 - ECA N° 781 - Projet :

AGRANDISSEMENT DU CABINET DENTAIRE SUR LE SECOND L'ETAGE



Dossier N° 1129-20 – Propriétaire : M. Thierry PERRET - Lieu-dit : « Chemin du Battoir 10 » - Parcelle N° 84 - ECA N° 374 - Projet :

INSTALLATION D'UN POELE A BOIS



UNIQUEMENT SUR RV 021 967 15 25



## DISPENSES D'ENQUÊTES PUBLIQUES

(selon art. 111 LATC et 72d RATC)

Dossier N° 1133-20 – Propriétaires : M. Carvalho Ferreira Vitor Joao et Vargas Martinez Josefina - Lieu-dit : « Impasse de la Combaz 10 » - Parcelle N° 1262 - ECA N° 729 -

Projet :

CONSTRUCTION D'UN SIMPLE COUVERT ACCOLE A L'HABITATION,  
AVEC UNE TOITURE VITREE OUVERT SUR TROIS COTES



Dossier N° 1133-20 – Propriétaires : GUTKNECHT Fabienne et Pierre-André - Lieu-dit :  
« Rue du Pavement n°6 » - Parcelle N° 731 - ECA N° 634 - Projet :

INSTALLATION D'UNE PAC AIR-EAU A L'EXTERIEUR ET DE PANNEAUX  
SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURE



Toutefois, ces exemptions sont affichées aux piliers publics et le dossier est à disposition de la population pendant 10 jours, au greffe municipal, pour consultation, soit :

du 17.03.2020 au 27.03.2020.

CONSULTATION DES DOSSIERS (au Greffe municipal) :  
LE LUNDI DE 14H00 A 17H00  
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H00 A 11H30  
LE MARDI DE 17H00 A 19H00

Noville, le 10 mars 2020

La Municipalité